

# SKIUD

## Conditions Générales de Services

SKIUD — SASU au capital de 1 000,00 €  
SIRET : 831 799 051 00030 — RCS Cahors n° 831 799 051 R.C.S. Cahors — TVA : FR94831799051  
Siège social : LD LES MONGES, 46300 SAINT-CIRQ-MADELON  
Représentée par Enzo Lopez, Président — Contact : web@skiud.com  
Inscrite au RCS de Cahors le 28/09/2017  
Dernière mise à jour : 23 mars 2026

## ARTICLE 1 — OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Services (ci-après « CGS ») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles SKIUD (ci-après le « Prestataire ») fournit ses services à toute personne physique ou morale (ci-après le « Client ») ayant passé commande.

Toute commande ou signature de devis implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGS, qui prévalent sur tout autre document du Client, sauf accord écrit et préalable du Prestataire.

## ARTICLE 2 — SERVICES PROPOSÉS

### 2.1 Création de site web

Conception et développement de sites internet sur mesure (sites vitrine, e-commerce, portfolios, landing pages), incluant l'intégration de contenu fourni par le Client, le paramétrage technique et la mise en ligne.

### 2.2 Hébergement web

Mise à disposition d'un espace serveur permettant l'accessibilité du site internet du Client sur internet, via les infrastructures du prestataire d'hébergement o2switch. Le contrat d'hébergement est souscrit pour une durée minimale de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction.

### 2.3 Maintenance

Interventions techniques visant à assurer le bon fonctionnement du site internet, incluant les mises à jour mineures du CMS, des extensions, la gestion des sauvegardes et les corrections de bugs, dans les conditions définies à l'Article 10.

### 2.4 Référencement naturel (SEO)

Optimisation du site pour les moteurs de recherche : audit SEO, optimisation on-page, rédaction de contenus optimisés, suivi de positionnement. Le Prestataire ne garantit aucun résultat chiffré en matière de classement, les algorithmes des moteurs de recherche étant indépendants de sa volonté.

### 2.5 Création graphique (logos, design)

Conception de chartes graphiques, logos et visuels pour supports numériques ou imprimés. Chaque projet fait l'objet d'un nombre de révisions défini dans le devis. Au-delà, des frais supplémentaires pourront s'appliquer.

### 2.6 Formations

Formations individuelles ou collectives à l'utilisation d'outils numériques, de CMS ou à des techniques de communication digitale. Les formations peuvent se dérouler en présentiel ou à distance, selon les modalités précisées dans le devis.

## ARTICLE 3 — DEVIS ET COMMANDE

---

3.1 Toute prestation fait l'objet d'un devis préalable, établi gratuitement et valable 30 jours à compter de sa date d'émission.

3.2 La commande est réputée ferme et définitive à réception du devis signé avec la mention « Bon pour accord », accompagné du règlement de l'acompte si prévu.

3.3 Toute modification de commande demandée par le Client après validation fera l'objet d'un avenant au devis initial.

## ARTICLE 4 — TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

---

### 4.1 Tarifs

Les prix sont exprimés en euros hors taxes (HT). La TVA applicable est ajoutée au taux en vigueur. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, sans que cela n'affecte les devis déjà validés.

### 4.2 Modalités de paiement

- Acompte de 30 % à la commande
- Solde à régler à la livraison / mise en ligne, ou selon l'échéancier défini dans le devis
- Mode de paiement accepté : virement bancaire

### 4.3 Retard de paiement

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront appliquées au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter du lendemain de la date d'échéance. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € sera également due, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.

### 4.4 Suspension de service

Le Prestataire se réserve le droit de suspendre tout service (hébergement, maintenance, accès aux livrables) en cas de défaut de paiement persistant au-delà de 15 jours après relance écrite.

## ARTICLE 5 — OBLIGATIONS DES PARTIES

---

### 5.1 Obligations du Prestataire

- Réaliser les prestations avec soin, compétence et professionnalisme
- Respecter les délais convenus, sauf cas de force majeure ou retard imputable au Client
- Informer le Client de toute difficulté susceptible d'impacter le projet

### 5.2 Obligations du Client

- Fournir en temps et en heure les contenus, accès et informations nécessaires à la réalisation des prestations
- Désigner un interlocuteur unique disponible et habilité à valider les étapes du projet
- Régler les sommes dues aux échéances convenues
- S'assurer que les contenus transmis ne violent aucun droit de tiers (droits d'auteur, droit à l'image, etc.)

## ARTICLE 6 — DÉLAIS DE LIVRAISON

---

Les délais de livraison sont indiqués à titre indicatif dans le devis. Ils courent à compter de la validation du devis et de la réception de l'ensemble des éléments nécessaires au démarrage du projet. Tout retard de transmission de la part du Client entraîne automatiquement un décalage équivalent des délais.

## ARTICLE 7 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

---

### 7.1 Livrables

À compter du paiement intégral des sommes dues, le Client bénéficie d'une cession des droits d'exploitation sur les créations réalisées spécifiquement pour lui (design, code, visuels), pour un usage non exclusif, sur tout support, pour la durée légale de protection des œuvres.

### 7.2 Outils et méthodes

Les outils, méthodes, frameworks, thèmes, plugins et solutions techniques utilisés par le Prestataire demeurent sa propriété exclusive ou celle de leurs éditeurs respectifs. La licence d'utilisation est accordée au Client dans le cadre strict du projet.

### 7.3 Contenus du Client

Le Client garantit détenir tous les droits nécessaires sur les contenus (textes, photos, vidéos, logos) qu'il transmet au Prestataire et le décharge de toute responsabilité à ce titre.

### 7.4 Référence commerciale

Sauf opposition écrite du Client, le Prestataire se réserve le droit de mentionner la réalisation du projet comme référence commerciale (portfolio, site web, réseaux sociaux).

## ARTICLE 8 — RESPONSABILITÉ ET GARANTIES

---

8.1 Le Prestataire est soumis à une obligation de moyens et non de résultat, sauf disposition contraire expressément précisée dans le devis.

8.2 La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de :

- Contenus illicites fournis par le Client
- Panne ou interruption de service imputable à l'hébergeur tiers
- Piratage, intrusion ou actes malveillants indépendants des mesures de sécurité mises en place
- Mauvaise utilisation du site ou des outils par le Client
- Modifications effectuées par le Client sur le site sans accord préalable

8.3 En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire est limitée au montant des sommes effectivement encaissées au titre de la prestation concernée.

## ARTICLE 9 — HÉBERGEMENT ET DISPONIBILITÉ

---

### 9.1 Renvoi aux conditions de l'hébergeur

Les services d'hébergement sont fournis par l'intermédiaire de o2switch, prestataire tiers indépendant. Les conditions de disponibilité, de sécurité, de sauvegarde, de monitoring et de continuité de service sont régies exclusivement par les Conditions Générales de Services de o2switch, que le Client reconnaît avoir été invité à consulter à l'adresse suivante : <https://www.o2switch.fr/cgv-cgu.html>

### 9.2 Limitation de responsabilité du Prestataire

Le Prestataire agit en qualité d'intermédiaire technique et ne saurait être tenu responsable :

- des interruptions, pannes ou ralentissements du service d'hébergement, quelle qu'en soit la cause
- des pertes de données résultant d'une défaillance des infrastructures de o2switch

- des failles de sécurité au niveau serveur, réseau ou infrastructure
- de l'absence ou de l'insuffisance de monitoring côté hébergeur
- de tout incident lié aux certificats SSL, aux sauvegardes automatiques ou à la bande passante

En cas d'incident d'hébergement, le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour assister le Client dans ses démarches auprès de o2switch, sans que cette assistance ne constitue une reconnaissance de responsabilité.

### 9.3 Migration des données

En cas de résiliation du contrat, le Client dispose d'un délai de 30 jours pour migrer ses données. Passé ce délai, le Prestataire ne saurait être tenu responsable de la perte des données.

## ARTICLE 10 — MAINTENANCE, SÉCURITÉ ET GARANTIE

---

### 10.1 Principe général — Absence de contrat de maintenance

En l'absence de contrat de maintenance annuel, le Prestataire ne fournit aucune garantie de bon fonctionnement du site après sa livraison. Le Client est seul responsable de la mise à jour, de la sécurité et de la maintenance de son site. Toute intervention après livraison fera l'objet d'un devis spécifique facturé au taux horaire en vigueur.

### 10.2 Contrat de maintenance annuel

La prise en charge de la sécurité, de la maintenance et de la garantie du site est conditionnée à la souscription d'un **contrat de maintenance annuel**, établi entre les parties, facturé chaque année et **tacitement reconduit** sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception au moins 2 mois avant la date anniversaire.

Dans ce cadre, le Prestataire s'engage à :

- Appliquer les mises à jour mineures du CMS, des extensions et des modules de sécurité
- Effectuer des sauvegardes régulières selon les modalités définies au contrat
- Surveiller les alertes de sécurité connues affectant la branche installée
- Corriger les dysfonctionnements techniques non imputables au Client

### 10.3 Périmètre des mises à jour — Versions mineures uniquement

Le contrat de maintenance couvre exclusivement les **mises à jour de versions mineures** (ex. : passage de TYPO3 12.4.x à 12.4.y) sur la **branche majeure fournie lors de la création du site**.

Sont expressément exclus du contrat de maintenance annuel et feront l'objet d'un devis séparé :

- Toute **montée de version majeure** (ex. : migration de TYPO3 v11 vers TYPO3 v12 ou supérieur)
- La refonte ou l'adaptation du thème et des templates liée à une migration majeure
- Les développements spécifiques rendus nécessaires par une évolution majeure du CMS

Le Prestataire informera le Client lorsque la branche installée atteindra sa fin de support officielle (End of Life) et établira un devis pour la montée de version dans les meilleurs délais.

### 10.4 Outils et services tiers

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable du fonctionnement, des interruptions, des failles de sécurité, des modifications de politique ou de la discontinuité des outils et services tiers intégrés au site, notamment et sans limitation :

- Les solutions d'emailing et de CRM (ex. : Brevo / brevo.com)
- Les gestionnaires de consentement aux cookies (ex. : tarteacitron.io)
- Les solutions de paiement en ligne
- Les APIs et services externes (Google Maps, réseaux sociaux, etc.)

- Tout plugin ou extension développé par un éditeur tiers

Toute intervention rendue nécessaire par une modification unilatérale d'un outil tiers fera l'objet d'un devis spécifique, indépendamment de l'existence d'un contrat de maintenance.

## ARTICLE 11 — RÉSILIATION

---

### 11.1 Résiliation à l'initiative du Client

Le Client peut résilier le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, sous réserve d'un préavis de 1 mois. Les sommes déjà encaissées resteront acquises au Prestataire. Les prestations réalisées jusqu'à la date effective de résiliation seront facturées au prorata.

### 11.2 Résiliation à l'initiative du Prestataire

Le Prestataire peut résilier le contrat en cas de non-paiement, de comportement abusif ou de violation des présentes CGS par le Client, après mise en demeure restée sans effet sous 15 jours.

## ARTICLE 12 — PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

---

### 12.1 Responsable du traitement

Dans le cadre de la gestion de la relation commerciale, SKIUD est responsable du traitement des données personnelles du Client, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

### 12.2 Données collectées

Les données collectées sont : nom, prénom, raison sociale, adresse postale, adresse e-mail, données de facturation. Ces données sont collectées sur la base de l'exécution du contrat (art. 6.1.b RGPD).

### 12.3 Finalités du traitement

Les données sont traitées pour les finalités suivantes :

- Gestion et suivi des commandes et de la relation client
- Facturation et comptabilité
- Communication relative aux prestations
- Respect des obligations légales

### 12.4 Durée de conservation

Les données sont conservées pendant la durée de la relation commerciale, puis archivées pendant 5 ans à des fins de preuve (obligation légale comptable et fiscale), conformément à l'article L.123-22 du Code de commerce.

### 12.5 Destinataires des données

Les données personnelles du Client ne sont pas vendues ni cédées à des tiers. Elles peuvent être transmises aux sous-traitants du Prestataire (hébergeur o2switch, comptable, logiciel de facturation) uniquement dans la mesure nécessaire à l'exécution des prestations, dans le cadre de contrats de sous-traitance conformes au RGPD.

### 12.6 Transferts hors UE

En cas d'utilisation d'outils dont les serveurs sont situés hors de l'Union Européenne, le Prestataire s'assure que des garanties appropriées sont mises en place (clauses contractuelles types de la Commission européenne ou mécanisme équivalent).

### 12.7 Droits du Client

Conformément au RGPD, le Client dispose des droits suivants sur ses données :

- Droit d'accès (art. 15 RGPD)
- Droit de rectification (art. 16 RGPD)
- Droit à l'effacement (art. 17 RGPD)
- Droit à la limitation du traitement (art. 18 RGPD)
- Droit à la portabilité (art. 20 RGPD)
- Droit d'opposition (art. 21 RGPD)

Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique à l'adresse : [web@skiud.com](mailto:web@skiud.com), accompagné d'une copie d'un justificatif d'identité. Une réponse sera apportée dans un délai d'un mois. Le Client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

## 12.8 Sous-traitance — Données des tiers

Lorsque le Prestataire agit en qualité de sous-traitant pour le compte du Client (notamment lors de la gestion d'un site collectant des données personnelles d'utilisateurs finaux), un contrat de sous-traitance de données (DPA) conforme à l'article 28 du RGPD sera établi entre les parties.

## ARTICLE 13 — CONFIDENTIALITÉ

---

Chacune des parties s'engage à garder strictement confidentiels les informations, documents et données de l'autre partie auxquels elle aurait accès dans le cadre du projet. Cette obligation de confidentialité s'applique pendant toute la durée de la relation contractuelle et pendant une période de 3 ans après son terme.

## ARTICLE 14 — FORCE MAJEURE

---

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations contractuelles si ce manquement résulte d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (pandémie, catastrophe naturelle, panne générale d'internet, grève, etc.). La partie concernée devra en informer l'autre dans les meilleurs délais.

## ARTICLE 15 — DROIT APPLICABLE ET LITIGES

---

Les présentes CGS sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de Cahors, auquel les parties attribuent expressément compétence.

## ARTICLE 16 — DISPOSITIONS DIVERSES

---

16.1 Si l'une quelconque des clauses des présentes CGS était déclarée nulle ou inapplicable, les autres clauses demeureront pleinement en vigueur.

16.2 Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir d'une clause ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

16.3 Les présentes CGS peuvent être modifiées à tout moment par le Prestataire. La version applicable est celle en vigueur à la date de signature du devis.